



Stratégie de Spécialisation intelligente (S3) – Séminaire d’inspiration 12 décembre 2019

QUELQUES ELEMENTS D’INTRODUCTION A LA S3



Le concept de Stratégie de Spécialisation Intelligente (S3) a été introduit par la Commission Européenne dans le cadre de son agenda de croissance et d'emploi, avec pour objectif de doter les régions européennes d'une nouvelle génération de stratégies régionales de recherche et d'innovation. Il s'agit d'une approche stratégique du développement économique, permettant à chaque région d'identifier et de développer ses propres avantages concurrentiels.

Grâce à son approche partenariale et inclusive, la S3 rassemble les autorités régionales et locales, les acteurs de la recherche et de l'innovation, les milieux d'affaires et la société civile, pour travailler à la mise en œuvre de stratégies de croissance à long terme.

ÉLÉMENTS CLÉS D’UNE S3 : NOUVELLE GÉNÉRATION DE POLITIQUES D’INNOVATION



La S3 est une stratégie de transformation économique intégrée, propre à chaque région, qui :

- Se base sur les forces, avantages compétitifs et potentiels propre à chaque région ;
- Cible les priorités, défis, et besoins clés pour concentrer les moyens disponibles : avoir une stratégie, c'est faire des choix d'investissement ;
- Définit les priorités via un processus inclusif : le processus de découverte entrepreneuriale (EDP) ;
- Intègre de façon performante les outils et politiques publics, soutenant l'innovation technologique comme non-technologique et visant à stimuler l'investissement du secteur privé ;
- Inclut un bon système de suivi et d'évaluation ainsi qu'un mécanisme de révision pour mettre à jour les choix stratégiques.

POURQUOI METTRE EN PLACE UNE S3 EN WALLONIE ?

- C'est une conditionnalité liée à la programmation des Fonds Structurels européens (Axe Innovation du FEDER) ;
- Cette stratégie constitue un cadre de référence pour la politique de recherche et d'innovation et la politique industrielle de la Wallonie impliquant tous les acteurs concernés ;
- En priorisant les investissements (publics et privés) dans certains domaines stratégiques, la S3 renforce l'effet de masse critique.



LA CONDITION FAVORISANTE POUR LA PROGRAMMATION 2021-2027



La Conditionnalité liée à la S3 est liée à l'Objectif Stratégique 1. Une Europe plus intelligente, par l'encouragement d'une transformation économique intelligente et innovante. Celle-ci cible en particulier la « Bonne gouvernance de la stratégie régionale de spécialisation intelligente ». Sept critères ont été définis, et devront être rencontrés en continu au cours de la programmation :

La (les) stratégie(s) de spécialisation intelligente sont soutenues par:

1. Analyse des freins à la diffusion de l'innovation
2. Existence d'une institution ou d'un organisme régional/national compétent, responsable de la gestion de la stratégie de spécialisation intelligente
3. Outils de suivi et d'évaluation permettant de mesurer la progression vers les objectifs de la stratégie
4. Fonctionnement efficace du processus de découverte entrepreneuriale
5. Actions nécessaires pour améliorer les systèmes nationaux ou régionaux de recherche et d'innovation
6. Actions destinées à gérer la transition industrielle
7. Mesures en faveur de la collaboration internationale

S3

Smart Specialization Strategy = Stratégie de spécialisation intelligente

Ou RIS3

Regional Innovation Strategy



► **SMART**

Identify the region's own strengths and comparative assets



► **SPECIALISED**

Prioritise research and innovation investment in competitive area



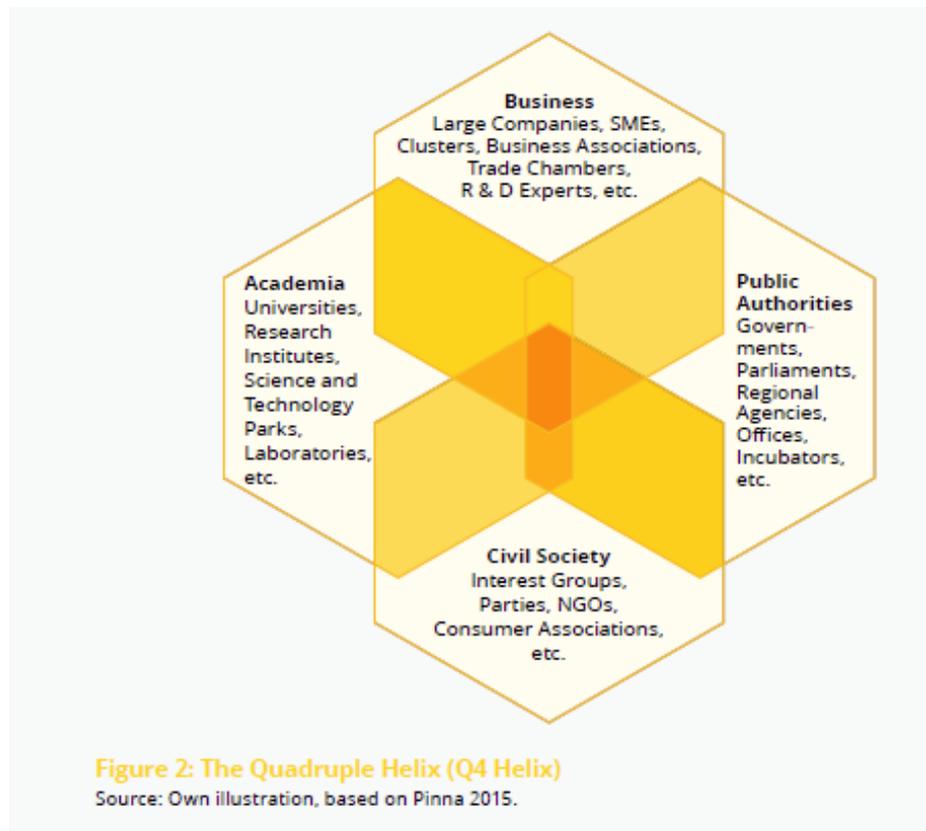
► **STRATEGIC**

Define a shared vision for regional innovation

Q4

Quadruple hélice : implication de toutes les parties-prenantes

La triple hélice se compose des autorités publiques, du monde académique et des entreprises. La notion de quadruple hélice inclut également la société civile.

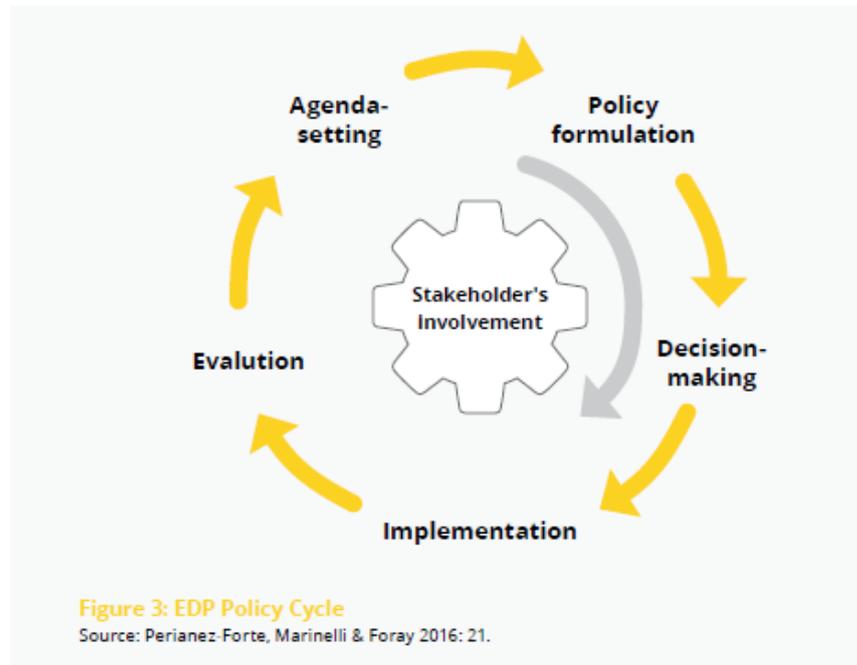


EDP



Entrepreneurial Discovery Process = Processus de découverte entrepreneuriale

Processus inclusif et bottom-up, visant à impliquer l'ensemble des parties prenantes dans le processus d'élaboration de la stratégie, de formulation des priorités, et de mise en œuvre.



DIS



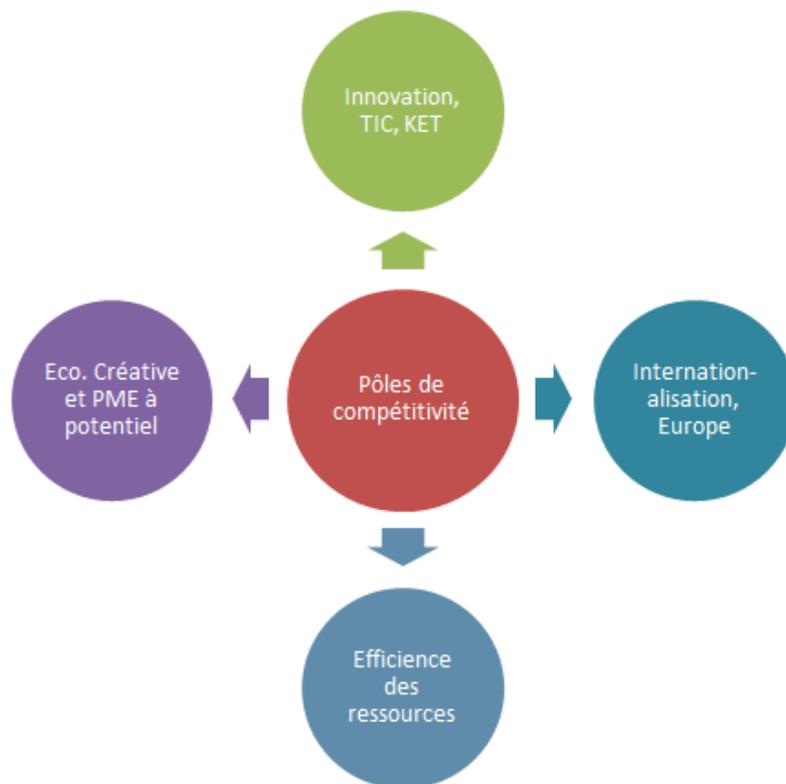
Domaines d'Innovation Stratégiques

Priorités thématiques de la S3, identifiés sur base des potentiels, atouts, capacités (en RDI et industrielles) et perspectives de la Région. Ces domaines doivent adopter la bonne **granularité** : il faut trouver l'équilibre entre des projets particuliers et la définition de domaines trop larges ou génériques.

S3 ACTUELLE – RAPPEL

 *Programmation 2014-2020*

- Conditionnalité ex ante pour la programmation FEDER (Axe 2 Innovation) ;
- Stratégie de Spécialisation intelligente adoptée par le Gouvernement Wallon en 2015 ;
- Approche incrémentale construite à partir de politiques pré-existantes ; identification de quatre axes d’approfondissement visant à stimuler les dynamiques d’innovation ;
- Domaines prioritaires basés sur les axes stratégiques des Pôles de compétitivité.



RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

- Stratégie de Spécialisation Intelligente : <http://economie.wallonie.be/content/smart-specialisation>
- Plateforme S3 : <https://s3platform.jrc.ec.europa.eu/what-is-smart-specialisation->
- Beyond EDP : projet Interreg : <https://www.interregeurope.eu/beyondedp/>
- Vidéo entretien avec P. Berkowitz, Commission européenne : <https://www.youtube.com/watch?v=krklHvrgsco&feature=youtu.be>